RETOUR SUR:

« Radicalisation menant à la violence, de quoi parle-t-on ?

Webinaire organisé par le CRPRS et le CPRMV le 4 mai 2021.

Point d'introduction

Le mardi 4 mai 2021 avait lieu le webinaire « *Radicalisation menant à la violence, de quoi parle-t-on?* » organisé en partenariat par le Centre de Ressources pour la Prévention des Radicalités Sociales (CRPRS) et le Centre de Prévention de la Radicalisation menant à la Violence (CPRMV).

Les 273 participants ont pu bénéficier des apports d'Anne-Sophie Bedziri, conseillère en développement des compétences au CPRMV. Le CPRMV est un organisme indépendant à but non lucratif ayant comme objectif la prévention des phénomènes de radicalisation menant à la violence, ainsi que l'accompagnement des personnes radicalisées ou en voie de l'être. Le centre favorise une approche préventive plutôt que répressive et aborde toutes les formes de radicalités, incluant les discours et les gestes à caractère haineux.

Premier d'une série de quatre temps, ce webinaire a permis la réunion de nombreux professionnels œuvrant pour la majorité dans deux domaines : une première tendance relative aux <u>enjeux de sécurité, prévention de la délinquance, justice</u> avec par exemple, des professionnels de la PJJ, des professionnels responsables de la justice des mineurs, d'autres chargés de mission insertion/probation, prévention de la délinquance. Les secteurs police, gendarmerie étaient aussi représentés. L'autre tendance est plutôt associée <u>aux métiers des travailleurs sociaux</u> avec une forte proportion d'éducateurs, coordonnateurs, médiateurs, animateurs, réalisateurs, psychologues. Représentants de villes, conseils départements et régionaux, préfectures étaient également au rendez-vous. Il est aussi important de notifier la diversité des zones géographiques représentées (Calais, Roubaix, Valenciennes, Lille, Arras, Tourcoing, Paris, Caen, Toulouse, Toulon, Pays de la Loire, Bretagne, Auvergne, Rhône-Alpes, Martinique).

Ce webinaire fut l'occasion de fournir aux participants les bases nécessaires à la compréhension du phénomène de radicalisation menant à la violence. Riche en questionnements, cet échange de deux heures fut l'occasion de porter l'attention sur un phénomène souvent méconnu. Grâce aux questions soulevées par les participants, Anne-Sophie Bedziri est revenue sur certains enjeux, la différence entre les **comportements normaux et extrêmes**, la limite entre **radicalisation et libre-expression**, la différence entre une **personne engagée ou radicalisée**, le **concept de désengagement**. D'autres se sont davantage penchés sur les **vulnérabilités** amenant à la radicalisation, la Covid comme facteur ou non de vulnérabilité. La **question du genre** s'est également posée dans le cheminement de la radicalisation menant à la violence.

Introduction

Quels mots vous viennent en tête lorsque vous entendez le mot « radicalisation » ?

« Rupture, rejet du vivre-ensemble, dureté, extrémisme, religion, extrême fermeture d'esprit, mise en retrait, idéologie, retrait, rigidité, repli, conviction, méconnaissance »

A quels évènements ou personnages associez-vous ce concept ?

« Départ sur zone, attentat, attentat-suicide, départ en Syrie, rejoindre les rangs de Daech, rupture au sein de la famille »

Radicalisation, de quoi parle-t-on?

Dans l'imaginaire collectif, le terme de « **radicalisation** » renvoie souvent à des termes péjoratifs et négatifs, puisqu'il est souvent associé à des évènements extrêmes comme les attentats perpétrés en France en 2015.

Pour le CPRMV, le phénomène de radicalisation est un processus « processus selon lequel des personnes adoptent un système de croyances extrêmes en vue de faire triompher une idéologie, un projet politique ou une cause comme moyen de transformation sociale ». Mais, il est important de discerner la radicalisation menant à la violence, de

la radicalisation s'effectuant de façon pacifique. La première comprend la volonté d'utiliser, encourager ou faciliter la violence, par actes ou discours, cela permettant de faire triompher un idéal. Souvent, on y associe une dynamique de rupture des individus avec leur environnement proche (famille, amis, collègues), et une évolution vers une dérive radicale amenant parfois à la violence.

Pour le CPRMV, il existe diverses formes d'extrémisme violent, l'extrémisme de droite, de gauche, l'extrémisme politico-religieux ou à cause unique. En France, le phénomène de radicalisation le plus courant est le phénomène djihadiste. Mais, il y a aussi des phénomènes radicaux comme Génération Identitaire, mouvement politique français d'extrême droite créé en 2012, aux idées nationalistes et islamophobes.

A contrario, l'enfermement d'un individu dans ses propres certitudes peut se traduire par un positionnement radical qui n'est pas nécessairement en contradiction avec les valeurs et les normes démocratiques : en ce sens, la radicalisation n'est pas considérée comme de la radicalisation violente. A la question de savoir si Ghandi, Malcom X ou Greta Thunberg sont bien des personnes radicalisées car elles ont des idées radicales, la réponse est positive. Ces personnalités, à l'instar de Rosa Park ou Martin Luther King ont vécu un processus de transformation idéologique et ont consacré leur vie à la défense de droits et libertés, sans tomber dans la violence. Un processus de radicalisation n'est donc pas toujours violent.

o Peut-on décrire la radicalité non violente comme une radicalité positive ?

Anne-Sophie Bedziri explique qu'il vaut mieux privilégier le terme de radicalisation non violente, parce que l'utilisation du terme « positive » renvoie à un jugement de valeur. Mettre la frontière en termes de violence/non-violence permet de se désengager d'un jugement de valeur. Il faut aussi considérer que ce qui peut être positif pour quelqu'un ne l'est pas forcément pour les autres. C'est très subjectif de qualifier quelque chose de positif ou non. Si nous prenons le cas de Nelson Mandela, c'est un bon exemple. L'action menée par l'ancien président d'Afrique du Sud a permis de faire évoluer l'apartheid en Afrique du Sud, ce qui est sensiblement une bonne chose. Mais, il ne faut pas oublier que son parti politique fut à l'origine d'attentats très violents. La frontière est compliquée à différencier.

O Quelle différence entre une personne engagée, et une personne radicale ?

Généralement, une personne engagée ne voue pas sa vie à son engagement, tandis qu'une personne radicalisée voit la cause comme plus grande que lui, plus grande que sa vie. Cette personne va donc consacrer sa vie entière pour son engagement, tandis que ce n'est pas le cas pour une personne engagée.

O Quelle différence entre libre-expression et radicalisation?

Si la libre-expression est une liberté fondamentale permettant à toute personne d'exprimer ses opinions sur divers sujets par tous les moyens qu'elle désire, la radicalisation est un phénomène beaucoup plus extrême. Selon Anne-Sophie Bedziri, chaque personne peut être intransigeante dans un domaine, sans toutefois être dangereuse.

Quelle importance donner à la question du genre dans le cheminement de la radicalisation menant à la violence ?

Selon Anne-Sophie Bedziri, dans le cheminement de la radicalisation menant à la violence, sont identifiées moins de femmes que d'hommes passant à l'acte. Mais, il faut faire attention à ce constat. Les femmes ne sont pas nécessairement victimes ou sous emprise, elles peuvent aussi être concernées par des motivations idéologiques potentiellement violentes. Elles sont donc tout aussi enclines à commettre des attentats, comme en atteste l'attentat raté aux bombonnes de gaz, en septembre 2019, organisé par cinq femmes radicalisées. Le processus de radicalisation menant à la violence concerne donc tout autant les femmes que les hommes.

L'impact de la vulnérabilité

Certains individus présentent des caractéristiques ou évoluent dans un environnement qui les rendent plus sensibles aux discours de radicalisation. La connaissance des facteurs énumérés ci-dessous permet d'identifier plus facilement les publics à risque, les publics en processus, les publics déjà radicalisés. Ce tableau du CPRMV ci-dessous permet d'identifier de multiples facteurs menant à la vulnérabilité.

CERTAINS FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ



o Le contexte actuel peut-il être source de vulnérabilité ?

Anne-Sophie Bedziri répond positivement à cette interrogation. Le contexte actuel dans lequel nous évoluons, avec la Covid, le confinement et les restrictions peut également déclencher des comportements radicaux. Le fait que les individus aient moins de contacts, une utilisation bien plus forte d'Internet et des réseaux peut entraîner une limitation de l'ouverture d'esprit, une hostilité face au pouvoir et à l'Etat, et ainsi, développer un processus de radicalisation. Comme interrogé par l'un des participants, l'adolescence, étape majeure de construction mentale et physique qui se produit de la puberté à l'âge adulte peut parfois être complexe, et de façon plus forte, un point de rupture amenant à une radicalisation progressive.

o Le malaise identitaire peut-il être social ou économique ?

Dans la catégorie « vulnérabilité socio-identitaire », le malaise identitaire peut être assimilé à un facteur de vulnérabilité. Ce facteur peut aussi être social et économique. Un individu peut être en situation de frustration sociale, par manque d'opportunités, de réalisation de soi, de mise en œuvre de ses projets. Un individu peut également peiner à se sociabiliser par son travail ou projet éducatif. Il peut également connaître le chômage, la pauvreté, la précarité. Ces divers facteurs favorisent l'adhésion à des idéaux radicaux.

Le désengagement selon le CPRMV

Dans sa volonté de lutter contre la radicalisation menant à la violence, le CPRMV priorise une méthode de désengagement plutôt que de déradicalisation. Il est essentiel de faire prendre conscience à l'individu que la violence est un moyen injustifiable. Dans cette optique, l'individu doit se dégager de la violence pour continuer son processus de désengagement. Ensuite, l'individu doit prendre de la distance par rapport aux discours extrémistes, ce qui lui permettra de remettre en cause quelques aspects de son idéologie. Progressivement, la « sortie du tunnel » se met en œuvre, l'individu retrouve une capacité de nuance dans son idéologie, un travail parallèle s'engage autour du dialogue et du débat. La capacité d'écoute, l'acceptation des différences permet à l'individu de se réintégrer à la société.

Pourquoi favoriser une méthode de désengagement, au détriment d'une méthode de déradicalisation ?

Le choix d'une méthode de désengagement s'explique par la nécessité d'enlever la dimension violente dans l'expression idéologique de la personne. Il n'est pas possible d'empêcher l'adhésion de quelqu'un à tels propos ou telles idéologies. En revanche, il est possible de faire comprendre la dangerosité de la violence, et progressivement, désengager l'individu de cette façon d'agir. Comme vu précédemment, le caractère radical peut être pacifique, il peut aussi permettre de faire évoluer la société dans le bon sens. Dans cette optique, une méthode de désengagement semble plus prolifique, qu'une méthode de déradicalisation.

O Quelle est la durée du processus ?

Tout d'abord, le **processus de désengagement** n'est pas un processus linéaire, les parcours de vie et personnalités déterminent de façon différente le processus. La durée du désengagement est donc différente chez chaque individu. Généralement, il se met en place progressivement, des étapes globales bien déterminées étant remarquées chez les individus. Le fait d'évoquer le désengagement d'un individu radical renvoie aussi aux enjeux dans les prisons.

L'un des participants rappelle qu'en prison, certains « radicalisés » ou en « voie de radicalisation » doivent rejoindre des groupes extrêmes pour s'intégrer, ou pour survivre. Il interroge également le fait de savoir s'il est plus censé de mettre les individus radicalisés ensemble au risque de créer une communauté, ou alors, les séparer au risque d'embrigader d'autres détenus ?

En conclusion, la prévention de la radicalisation est un vaste domaine, ce qui explique la diversité des territoires, postes et réseaux professionnels présents lors du webinaire. En effet, comme Anne-Sophie Bedziri l'explique, « Nous sommes en effet tous acteurs potentiels de la prévention de la radicalisation menant à la violence, nous pouvons autant agir dans la sphère privée que professionnelle. Tout le monde, dans son cercle proche, peut avoir un ami, un proche concerné ». Le webinaire s'est donc avéré bénéfique pour une majorité de participants, qui à la suite de celui-ci, a déclaré posséder une meilleure compréhension des phénomènes liés à la radicalisation menant à la violence. Le webinaire du 11 mai, quant à lui, permettra de travailler sur la reconnaissance des comportements, ainsi que sur l'outil Alvéole.